



Montreuil, le 12 juin 2015

ACTION DU 25 JUIN 2015

SALAIRES / EMPLOI / CONDITIONS DE TRAVAIL

AGISSONS !

Dans le cadre d'une journée d'action interprofessionnelle, à partir des revendications de proximité portées par les salariés sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail, la CGT veut faire bouger les curseurs.

Dans les ECT, comme dans l'ensemble des fonctions cheminotes, les problèmes ne se régleront pas à coups d'EVS et de dérèglementation du statut.

Le non financement de la réforme du système ferroviaire met en exergue la question de l'avenir des métiers et notamment celui d'ASCT.

Aux trains, pour répondre à cette équation, la Direction attaque tous azimuts :

- Avenir du système ferroviaire (fermeture de lignes non rentables = suppressions d'emplois d'ASCT) ;
- Généralisation de l'EAS = suppressions d'emplois d'ASCT ;
- Cloisonnement des agents par activité (la dédicace et ses dangers de filialisation) ;
- Fin du métier unique (attaques sur le dictionnaire des filières, sédentarisation avec des journées Accueil/Embarquement reprises comme telles dans les roulements, ex : projet Paris/Lyon ou OUIGO) ;
- Concentration des charges de travail sur certaines résidences ayant pour conséquence la fermeture d'autres résidences avec transfert d'ASCT d'une résidence à une autre) ;
- Création des EML (Equipes Mobiles de Lignes composées de vendeurs dont les postes ont été supprimés) ;
- Mise en place des ESV (Etablissements Service Commercial regroupant ASCT, vendeurs et escale, à l'instar de Strasbourg, St-Etienne et prochainement Limoges) ;
- Passage du titre 1 au titre 2 ;
- Dégradation de la sûreté (suppression des agents B, C, X, Y).

Les congés régulièrement refusés, les tournées à rallonge, les modifications de commandes à outrance, une multiplicité des tâches à bord des trains... Des trains accompagnés, souvent seul, provoquant un mal-être au travail. Les Responsables Etablissements Trains (RET) ne peuvent plus assurer l'ensemble de leurs missions et sont souvent utilisés pour pallier au manque d'effectifs. Quant au personnel administratif, de moins en moins de tâches leur sont dévolues remettant en cause l'avenir des bureaux administratifs.

Pour toutes ces raisons, les cheminots des ECT doivent élever le rapport de force.

LE 25 JUIN 2015 : ENSEMBLE, DÉTERMINÉS, MOBILISONS-NOUS !

